

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL***Commune de TOURBES**Séance du 15 septembre 2022*

L'an deux mille vingt-deux et le quinze septembre.à 19 heures

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. PUCHE Lionel, Maire

**Présents** : MM. CHEVILLET Thierry-CORBIERE Véronique-GRIMA Michel-COSENTINO Jennifer-BOUDET Christophe-L'EPINE Laurent-VIDAL Jean-Claude-SOTO Jean-Marc-CAUBY Didier-BOUISSEREN Pascal-ALLIE Caroline**Absents avec procuration** : Mme BASSAN Jennifer procuration à Jean-Claude VIDAL- Mme KACHAOU Anissia procuration à Lionel PUCHE-Mme ROLLAND Alix procuration à Thierry CHEVILLET-Mme GONZALEZ Maeva procuration à Jennifer COSENTINO**Absents excusés** :**Absents** : Mme TORTOSA Sophie**Secrétaire de séance** : M. CHEVILLET Thierry**Objet : Fourrière automobile – convention portant délégation de service public avec le GROUPE DELVAUX**

Monsieur le Maire propose au Conseil de signer une convention portant délégation de service public pour assurer les opérations de mise en fourrière, garde, restitution, vente ou destruction de véhicules sur la Commune.

Il propose au Conseil :

- de retenir le GROUPE DELVAUX comme délégataire de la fourrière pour véhicules terrestres
- d'approuver la convention de délégation à intervenir avec le GROUPE DELVAUX pour une durée d'un an, étant entendu qu'elle entrera en vigueur une fois la transmission au contrôle de légalité et sa notification au délégataire effectuées,
- d'approuver les conditions d'exercice du service délégué,
- d'autoriser le maire à signer la convention précitée ainsi que tous les documents nécessaires à la concrétisation de cette délégation de service public.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

- Oui à l'exposé de Monsieur le Maire,
- Accepte les propositions ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Lionel PUCHE